

tarifs constitutionnels actuellement en vigueur, et même à des prix inférieurs, les taxes à percevoir, à l'entrée en France, sur les produits étrangers et constitue ainsi pour nos industries nationales, déjà si cruellement éprouvées, un péril sérieux. Considérant que ce péril est rendu plus grave encore par ce fait que les droits portés aux tarifs sont un maximum consenti sans réciprocité en faveur de toutes les nations, maximum qui, dans la pensée des auteurs du projet, devra être réduit en faveur des puissances qui contractent ont des traités de commerce avec la France.

Que la majoration même de 0, 24 centimes par franc des droits inscrits au tarif, sur un petit nombre de produits étrangers seulement, ce qui, généralement, n'équivaut qu'à un ou un et demi pour cent de la valeur du produit est absolument insuffisante et illusoire, surtout puisqu'elle ne semble introduite ici que pour pouvoir être sacrifiée et servir de marge dans les traités à conclure.

Considérant que depuis la conclusion des traités de commerce en 1860, les circonstances sont profondément modifiées, et dans un sens absolument défavorable à l'industrie française. Que, d'un côté, à la suite de ses revers, la France a dû accroître ses impôts d'une somme annuelle de 750 millions qui pèsent, pour la plus lourde part, sur l'industrie et le travail national, tandis qu'une nation voisine, l'Angleterre, a diminué le sien de pareille somme, ce qui constitue un écart de plus d'un milliard et demi de francs. Que, d'un autre côté, la plupart des nations européennes, à l'exception des Etats-Unis, renouant plus ou moins au système inauguré en 1860, évaluent leurs droits de douane et ferment, le plus qu'elles le peuvent, leurs marchés intérieurs aux produits fabriqués venant de l'étranger, afin de protéger leur propre industrie et de créer des ressources fiscales.

Considérant qu'au moment où une crise industrielle intense sévit chez certaines nations qui ont développé outre mesure leur outillage industriel, faire de telles concessions, qui ne sont elles-mêmes que le prélude de concessions plus grandes, c'est agir avec une téméraire imprudence. C'est vouloir rendre, plus qu'elles ne le sont déjà, nos industries françaises solidaires des crises étrangères, le vouer à une véritable ruine ou du moins à de terribles perturbations, au grand détriment du travail national et des nombreuses populations ouvrières qui y trouvent leurs moyens d'existence.

Déclare au nom des industries représentées :

Industries houillères, métallurgique, constructions navales et constructions mécaniques ; quincaillerie et horlogerie, ornements maritimes, produits chimiques ; industries textiles ; fils à tissus de coton, de lin, de chanvre, de jute, de laine cardée, de bourre de soie, draperie, etc.

Qu'elle considère comme extrêmement périlleuse pour le travail national le tarif général tel qu'il est présenté à la Chambre des députés et comme plus périlleuse encore la pensée de conclure des traités de commerce sur des bases inférieures à celles fixées par ce tarif ;

Charge son comité de direction d'entrer immédiatement et en son nom, en rapport avec le gouvernement, avec les Chambres et leurs commissions pour leur exposer le danger qu'il y a à persévérer en ces errements qui ont été, déjà, si funestes, et si préjudiciables à nos intérêts. Invite chacun des syndicats particuliers à se joindre à ce comité pour faire ces démarches et amener la lumière et la persuasion dans les esprits. Conclut à ce que l'enquête de 1870 soit reprise et continuée, excepté pour la marine marchande pour laquelle l'enquête est complète et, dont la pénible situation n'a plus besoin d'être démontrée et exige un remède prompt et efficace ; et fait appel à la presse française, lui demandant de vouloir bien consacrer à ces questions d'un si haut intérêt patriotique, une attention bienveillante, sans se laisser éblouir par le mirage libéral dont on a abusé pour sacrifier l'intérêt des nombreuses populations ouvrières de la France, intérêt qui serait cruellement compromis. La concurrence acharnée qu'on prépare ne pourrait que se traduire par des réductions de travail et des réductions de salaires, c'est-à-dire par une perturbation plus grande entre le capital et le travail, et un malaise général dont les graves conséquences en ce moment même sur une partie du territoire sont un symptôme précurseur.

Un car accroché, hier soir, rue de Tourcoing, une voiture attelée d'un âne.

Le tribunal de simple police a siégé hier, et a eu à statuer sur treize cas d'ivresse manifeste et sept cas de violences légères.

Les contrevenants ont été punis d'une amende variant de 1 à 5 francs.

M. Simon, commissaire du premier arrondissement, représentait le ministère public.

Depuis quelques jours, des pièces de deux francs fausses, à l'effigie de Léopold II, roi des Belges, circulent dans le département.

Ces pièces sont assez bien imitées, elles portent le millésime de 1866.

Pour n'être pas trompé, il suffit de leur faire rendre un son ; l'erreur alors n'est plus possible.

Qui aime bien châtie bien, dit la sagesse des nations. — Le nommé Kreutzer, d'Halluin, a trop abusé de ce vieux proverbe dans une querelle qu'il a eu récemment avec sa tendre moitié.

— A la suite de quelques reproches que celle-ci lui avait faits sur sa façon de comprendre la galanterie française, il lui a administré sur la tête une ample volée de coups de marteau qui mettent sa vie en danger. — Procès-verbal a été dressé contre cet époux démonstratif.

— Dimanche vers minuit, une tentative d'assassinat a été commise, place de l'Eglise, à Armentières sur la personne de D. Rousseau, journalier. Il a reçu trois coups de couteau, pendant qu'on le transportait au malade.

— Un de ces derniers, Joseph Vankustelberck, a été arrêté par la police. Les blessures de la victime, bien que profondes, ne mettent pas ses jours en danger.

pavoisées aux couleurs de l'Eglise ; quelques fausses-portes ou petits arcs de triomphe étaient élevés sur le passage du cortège.

Un peu après 3 heures, les institutions religieuses de la paroisse et son clergé sont allés recevoir le nouveau pasteur, à l'entrée du faubourg M. l'abbé Marchand est arrivé accompagné de M. Vanbokstael, doyen de St-Christophe, de M. Leblanc, principal du Collège et de quelques autres prêtres. Le cortège s'est alors formé et mis en marche vers l'église.

On remarquait dans ce cortège, le patronage de St-Joseph, fondé l'année dernière par l'ancien curé M. Vestel, la *Cacilia*, société chorale, la société des secours mutuels de St-Joseph, l'orphelinat des filles de l'Enfant Jésus. Venaient ensuite un groupe de jeunes filles en blanc ; c'était l'école *Domini-cale*, puis le clergé. Une escouade de pompiers en tenue fermait la marche.

A l'arrivée à l'église, on a chanté le *Veni Creator*. La cérémonie de prise de possession s'est terminée par la bénédiction de Saint-Sacrement donnée par le nouveau curé.

M. l'abbé Marchand est monté en chaire. Il a pris pour texte de son sermon d'introduction, ces paroles de St-Paul : « Vous ne m'avez pas dédaigné, vous ne m'avez pas repoussé ; mais vous m'avez reçu comme un ange de Dieu. »

Cette cérémonie d'installation a été fort belle ; l'assistance était considérable. Nombre de paroissiens du faubourg étaient venus pour souhaiter la bienvenue au nouveau curé.

Des remerciements viennent d'être adressés par le ministre de l'intérieur : A M. le chanoine Andries, président de la Société d'émulation de Bruges, pour un don aux Archives départementales du Nord, de deux comptes du Chapitre de Saint Pierre de Lille, de 1668 à 1769 ;

A M. Caffiaux, receveur municipal à Valenciennes, pour deux registres concernant le monastère de Beaumont, à Valenciennes (1697 1780) ;

A M. Carpentier, de Lille, pour vingt et un registres de correspondance et plusieurs comptes concernant des commanderies de l'ordre de Malte, ainsi que des livres de recettes et de dépenses de diverses abbayes ;

A M. David, membre de la Commission historique du Nord, des chartes provenant de l'abbaye de Peene et des registres de l'ancien district de Bergues (1791 à 1793).

Un car accroché, hier soir, rue de Tourcoing, une voiture attelée d'un âne.

Le tribunal de simple police a siégé hier, et a eu à statuer sur treize cas d'ivresse manifeste et sept cas de violences légères.

Les contrevenants ont été punis d'une amende variant de 1 à 5 francs.

M. Simon, commissaire du premier arrondissement, représentait le ministère public.

Depuis quelques jours, des pièces de deux francs fausses, à l'effigie de Léopold II, roi des Belges, circulent dans le département.

Ces pièces sont assez bien imitées, elles portent le millésime de 1866.

Pour n'être pas trompé, il suffit de leur faire rendre un son ; l'erreur alors n'est plus possible.

Qui aime bien châtie bien, dit la sagesse des nations. — Le nommé Kreutzer, d'Halluin, a trop abusé de ce vieux proverbe dans une querelle qu'il a eu récemment avec sa tendre moitié.

— A la suite de quelques reproches que celle-ci lui avait faits sur sa façon de comprendre la galanterie française, il lui a administré sur la tête une ample volée de coups de marteau qui mettent sa vie en danger. — Procès-verbal a été dressé contre cet époux démonstratif.

— Dimanche vers minuit, une tentative d'assassinat a été commise, place de l'Eglise, à Armentières sur la personne de D. Rousseau, journalier. Il a reçu trois coups de couteau, pendant qu'on le transportait au malade.

— Un de ces derniers, Joseph Vankustelberck, a été arrêté par la police. Les blessures de la victime, bien que profondes, ne mettent pas ses jours en danger.

— Vendredi dernier, on a constaté le suicide de M. Etienne Joffe, négociant en liquides demeurant à Corfou.

Dans une lettre qu'il adressait à une personne d'Ostendecourt, ce malheureux annonçait sa fatale résolution. On attribue cet acte de désespoir à des embarras d'argent.

— Dimanche vers minuit, une tentative d'assassinat a été commise, place de l'Eglise, à Armentières sur la personne de D. Rousseau, journalier. Il a reçu trois coups de couteau, pendant qu'on le transportait au malade.

— Un de ces derniers, Joseph Vankustelberck, a été arrêté par la police. Les blessures de la victime, bien que profondes, ne mettent pas ses jours en danger.

— Vendredi dernier, on a constaté le suicide de M. Etienne Joffe, négociant en liquides demeurant à Corfou.

Dans une lettre qu'il adressait à une personne d'Ostendecourt, ce malheureux annonçait sa fatale résolution. On attribue cet acte de désespoir à des embarras d'argent.

— Dimanche vers minuit, une tentative d'assassinat a été commise, place de l'Eglise, à Armentières sur la personne de D. Rousseau, journalier. Il a reçu trois coups de couteau, pendant qu'on le transportait au malade.

ques rues. Sur l'invitation du commissaire de police, ces premiers rassemblements se dissipèrent pour reparaitre plus nombreux et plus compactes vers trois heures. Des provocations furent adressées aux gardes nationaux qui occupaient le Poste de la Mairie; neuf individus furent arrêtés. On mit alors sur pied toute la garde nationale pour faire des patrouilles dans la ville; un détachement de troupes de ligne, appelé par mesure de précaution, prit part à ce pénible service. Une patrouille de garde nationale, assailliée à coups de pierre dans la rue du Bois, chargea vigoureusement les mutins qui se sauvèrent dans toutes les directions. Une garde nationale reçut une blessure à la tête et le commissaire de police fut atteint d'une brique au cou. Enfin, à neuf heures du soir, le calme était partout rétabli.

Ephémérides Tourquennoises

20 Mars 1848. — Mouvement révolutionnaire à Tourcoing. Surexcitée par les discours de la veille au cabaret de la *Nouvelle Aventure*, une troupe d'ouvriers turbulents parcourt la ville, avec l'intention manifestement exprimée, de livrer au pillage quelques maisons de riches manufacturiers.

La bande forcenée voulait opérer son premier coup de main, au domicile de M. Bouchart-Floris, que les meneurs avaient signalé à l'animosité populaire. Elle est arrêtée par M. Brun-Lavainne qui parvint, au milieu du vacarme des vitres volant en éclats sous les pavés de la foule. Pendant ces pourparlers, un peloton de la garde nationale arrivait prêt main-forte contre les perturbateurs. Alors l'entente se fit, et les émeutiers nommèrent une députation chargée d'aller, accompagnée de M. Duveiller, commandant de la garde nationale, et de M. Brun-Lavainne, exposer leurs réclamations à la Municipalité qui était en séance à la Mairie.

L'Administration municipale déclara que la Ville allait faire distribuer des secours aux ouvriers sans travail, et pour faciliter l'attente, on remit au porte-parole de la députation une quarantaine de francs.

Mais voici où l'esprit de l'émeute se peignait dans toute sa brutale ignominie. L'individu possesseur de la somme, une fois dans l'escalier de l'édifice, dit un témoin oculaire, se précipita dans les bras des émeutiers, en s'écriant : « A nous les amis ! nous avons quarante francs de genièvre à boire » et nos insurgés, emboitant le pas au porteur desdits quarante francs, allèrent noyer leur quart d'heure de révolte dans les flots de l'apre liqueur.

Vers le soir, le mouvement reprit de plus belle. La garde nationale à cheval fut obligée de charger sur la foule; on fit une vingtaine de prisonniers qui furent enfermés à la mairie. Alors, les émeutiers concentrèrent leurs forces aux abords de la Grand'Place; ils avaient à leur tête un jeune chenapan qui brandissait avec rage un drapeau étendard écrit en papier peint. — A huit heures, la multitude était énorme; on remarquait quantité de femmes armées de briques. Il était évident qu'un effort suprême d'attaque allait se produire.

Il n'y avait plus à hésiter; la garde nationale, assaillie par une volée de ces projectiles, exécuta une charge à la baïonnette. En un clin d'œil, le terrain fut balayé, et les émeutiers s'enfuirent à toutes jambes par les rues adjacentes.

Ainsi se termina cette insurrection locale d'un jour; elle eût pu avoir des conséquences terribles, si les émeutiers avaient eu des chefs comme ils en ont à Paris, et si ils eussent possédé des armes. On dit même que les insurgés tourquennois, mis ainsi en déroute, attendaient 15,000 roubaisiens, pour révoluer tout le pays. Ces derniers furent heureusement maîtrisés avant de pouvoir rejoindre leurs tumultueux collègues.

Dans la soirée, une compagnie du 62^e de ligne arriva de Lille, conduite par Pillette, un des trois citoyens-commissaires du Nord. Mais la ville avait repris un calme relatif. Néanmoins, la compagnie, composée de 110 hommes, s'y cantonna. Cette garnison improvisée resta casernée dans les ateliers de M. J. Desurmont, rue de Wailly, jusqu'en 1849.

— Vendredi dernier, on a constaté le suicide de M. Etienne Joffe, négociant en liquides demeurant à Corfou.

Dans une lettre qu'il adressait à une personne d'Ostendecourt, ce malheureux annonçait sa fatale résolution. On attribue cet acte de désespoir à des embarras d'argent.

— Dimanche vers minuit, une tentative d'assassinat a été commise, place de l'Eglise, à Armentières sur la personne de D. Rousseau, journalier. Il a reçu trois coups de couteau, pendant qu'on le transportait au malade.

— Un de ces derniers, Joseph Vankustelberck, a été arrêté par la police. Les blessures de la victime, bien que profondes, ne mettent pas ses jours en danger.

— Vendredi dernier, on a constaté le suicide de M. Etienne Joffe, négociant en liquides demeurant à Corfou.

Dans une lettre qu'il adressait à une personne d'Ostendecourt, ce malheureux annonçait sa fatale résolution. On attribue cet acte de désespoir à des embarras d'argent.

— Dimanche vers minuit, une tentative d'assassinat a été commise, place de l'Eglise, à Armentières sur la personne de D. Rousseau, journalier. Il a reçu trois coups de couteau, pendant qu'on le transportait au malade.

— Un de ces derniers, Joseph Vankustelberck, a été arrêté par la police. Les blessures de la victime, bien que profondes, ne mettent pas ses jours en danger.

— Vendredi dernier, on a constaté le suicide de M. Etienne Joffe, négociant en liquides demeurant à Corfou.

Dans une lettre qu'il adressait à une personne d'Ostendecourt, ce malheureux annonçait sa fatale résolution. On attribue cet acte de désespoir à des embarras d'argent.

— Dimanche vers minuit, une tentative d'assassinat a été commise, place de l'Eglise, à Armentières sur la personne de D. Rousseau, journalier. Il a reçu trois coups de couteau, pendant qu'on le transportait au malade.

— Un de ces derniers, Joseph Vankustelberck, a été arrêté par la police. Les blessures de la victime, bien que profondes, ne mettent pas ses jours en danger.

— Vendredi dernier, on a constaté le suicide de M. Etienne Joffe, négociant en liquides demeurant à Corfou.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 18 mars. — Marie Davrain, rue de France, 33. — Henri Duvalier, rue du Tilleul, 66. — Victor Jentzen, rue de la Balance, 45. — Hélène Jentzen, rue de la Balance, 45. — Blanche Peltier, au Cul-de-Four, 21. — Léa Petit, rue de Lanoy, 82. — Jean-Baptiste Hennau, rue du Fresnoy, cour Olivier, 1. — Madeleine Rogier, rue de l'Arche, 10. — Arthur Turpin, rue de Jekermann, 10. — Marie Blondeau, rue de Naples. — Jeanne Gadenne, rue de la Concord, 20. — Paul Dumez, rue du Pilo, maison Bonie, 242. — Emile Labousse, rue du Château, 48. — Marie Driessens, rue de France, 74. — Fidèle Bonnet, boulevard de Strasbourg, 12. — Joséphine Delreux, au Jean-Ghislain, cour Leman, 2. — Malvina Delfosse, au Pilo, cité Vromant, 17. — Silvie Masse, aux 3 Pons, 142. — Victor Ludewick, rue de Jacquart, 62. — Zéphine Samain, rue d'Espagnie, 2. — Florence Hachrouk, rue du Fort, cour Couthier, 1. — Henri Delcroix, rue du Tilleul, 80. — Félix Denul, rue St-Joseph, cour Toulemonde, 8. — Joseph Stevens, rue d'Inkerman, 44. — Gabriel Deveugle, rue d'Inkerman, 44. — Jeanne Reuze, rue du Pilo, cour Moise Rogier. — Romane Mahieu, Grande-Rue, cour Flipo, 2. — Louise Vermand, rue de l'Ouest. — Camille Ocmant, rue de Beurewaert, cour Dassoenville. — Augustin David, rue de l'Arche, 10. — Augustin Florentin Prouvost, 61 ans, journalier, aux Petites-Sœurs. — Albert Avez, 2 ans, rue du Luxembourg, 17. — Antoinette Vanderauwera, 2 ans, rue des Anges. — Charles Vandewiele, 70 ans, rue du Galon d'eau, cour Piatel, 4. — Eleonore Liétart, 25 ans, rue de la Perche, fort Sien, 37. — Paul Lemonnier, 3 mois, rue Ste-Flisabeth, 61. — Léon Debecker, 9 mois, rue du Nouveau-Monde, fort Masure. — Jules Debecker, 48 ans, employé, rue de Beurewaert, 16. — Auguste Simon, 1 mois, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 19 mars. — Clémence Honoré, au Grand-Plaisir. — Blanche Beernaert, rue du Cour-Joyeux. — Adèle Ducomblot, rue du St-Jentzen.

Décès. — Marie, 81 ans, rue de l'Arche, 12. — Paul Vincent, 6 mois, rue de l'Epoule, 198. — Marceau Delveire, 3 mois, rue Bernard, 8. — Augustine Couvreur, 36 ans, rue St-Étienne, 120. — Jules Quiryn, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Desmaraux, 12. — Aimée Delmaire, 20 ans, rue d'Alma, cour Decock, 7. — Victoire Felhen, 41 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 22. — Fidèle Fourze, 74 ans, rue de Sébastopol, 75. — Jean Depraetere, 80 ans, rue St-Eugène. — Rosalie Weymans, 46 ans, sœur, rue de l'Epoule, 198. — Marie Dubois, 6 ans, rue des 15 Ballois, 10. — Muriel Grosman, 5 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-c